



Convention sur la diversité biologique

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Onzième réunion

Hyderabad, Inde, 8-19 octobre 2012

Point 4.1 de l'ordre du jour

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/11/14/Rev.1/Corr.1
8 octobre 2012

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE MOBILISATION DE RESSOURCES, Y COMPRIS LA DÉFINITION D'OBJECTIFS

Note du Secrétaire exécutif

Rectificatif

Paragraphe 8, ligne 9

Remplacer X/23 par X/26

Paragraphe 8

La phrase suivante devrait être ajoutée à la fin du paragraphe 8 :

L'évaluation des besoins de financement pour la sixième reconstitution du FEM est présentée dans un document d'information (UNEP/CBD/COP/11/INF/35).

Le présent document a fait l'objet d'un tirage limité dans le souci de minimiser l'impact écologique des activités du Secrétariat et de contribuer à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU pour une organisation sans effet sur le climat. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.